

RISQUES

- Biomécaniques (blessures)
- Organisationnels (organisation et environnement de travail)
- Psychosociaux (perception du travail par l'opérateur)



PRÉVENTIONS

- Mobiliser et impliquer l'encadrement en faisant un état des lieux.
- Former les opérateurs à l'utilisation des outils
- Alternier les tâches et encourager la solidarité interne
- Limiter la manutention (aide mécanique et/ou électrique)
- Faire des réunions régulièrement avec les équipes pour améliorer sans cesse les conditions de travail.



NUMÉROS D'URGENCE :

En cas de chute ou d'accident, appeler ces numéros d'urgence.

